



**AIX-LES-BAINS La maison Chanéac classée monument historique**

C'est fait : la fameuse maison-bulle de l'architecte Jean-Louis Chanéac, construite à Aix-les-Bains en 1976, vient d'être répertoriée auprès des Monuments historiques. Une plaque d'hommage a été dévoilée hier, devant la maison où réside toujours la veuve de l'architecte. Toute en courbes et arrondis, cette maison mi-végétale, mi-animale, qui ressemble vue du ciel à un oiseau, est un ovni dans le paysage aixois, dont une foule de constructions portent pourtant la marque de ce visionnaire. Hier toujours, une gigantesque exposition dédiée aux 40 œuvres majeures de Jean-Louis Chanéac a également été inaugurée dans le hall des anciens thermes. De quoi mieux comprendre comment cet homme appréhendait son environnement, notamment le lac, qui l'a beaucoup inspiré.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - 03/07/2017

**AIX-LES-BAINS** | Alors que sa fameuse maison-bulle vient d'être classée "monument historique"  
**Une exposition qui rend hommage à Jean-Louis Chanéac**

Quarante réalisations de Jean-Paul Chanéac sont exposées dans le hall des thermes depuis vendredi, pour fêter le 40<sup>e</sup> anniversaire de la création de sa maison, inscrite à l'inventaire des monuments historiques. L'architecte aixois, de renommée internationale, est mis à l'honneur à travers une exposition qui se tient jusqu'au 29 octobre.

Des maisons, des bâtiments et des plans d'urbanisme sont présentés. Il est le concepteur de l'ensemble résidentiel "Les Bords du lac", où les édifices semblent se confondre avec les crêtes rocheuses. D'autres

projets plus en rondeur, comme "Aixilia", une ville flottant sur le lac du Bourget, seront imaginés mais ne verront pas le jour. Des visites guidées de l'exposition auront lieu tous les samedis. En août, des ateliers "Ville flottante : quand l'architecte se jette à l'eau", permettront aux enfants de 4 à 10 ans de découvrir le travail de l'artiste à travers un conte.

M.P.

À voir jusqu'au 29 octobre dans le hall des thermes. Visites guidées tous les samedis à 16 heures, ateliers les 2, 9, 16 et 30 août. Rens. 04 79 88 68 00.



Les élus, les membres de la ville d'art et d'histoire et du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) ont inauguré l'exposition, vendredi dernier.